

LANCEMENT DE LA PREMIÈRE

la BIENNALE.fr  
EUROPÉENNE  
DU #PATRIMOINE  
URBAIN 03-14  
nov.  
2016

Toulouse Métropole  
Auch - Cahors - Carcassonne

DOSSIER DE PRESSE DU 07 JUILLET 2016

---

**contact presse**

---

Giesbert & Associés: Diane Loth

06 47 27 74 29

d.loth@giesbert-associes.com

---

**dialogue**  
métropolitain de Toulouse

## SOMMAIRE

---

### LA MANIFESTATION

---

- p.03 Une nouvelle étape sur le chemin de la coopération métropolitaine
- p.04 Contribuer au récit du patrimoine comme bien commun
- p.05 Un événement culturel inédit...
- p.07 Les grands temps forts de la Biennale européenne du patrimoine urbain
- p.08 Tableaux
- p.09 Un atelier métropolitain comme fil rouge : le permis de faire
- p.10 Organisation de la Biennale

---

### L'ORGANISATEUR

---

- p.11 L'association du Dialogue métropolitain de Toulouse
- p.12 Liste des collectivités co-fondatrices du Dialogue métropolitain de Toulouse
- p.14 Liste des membres du conseil d'administration 2015-2016

## UNE NOUVELLE ÉTAPE SUR LE CHEMIN DE LA COOPÉRATION MÉTROPOLITAINE

L'association du Dialogue métropolitain de Toulouse associe une dizaine de grands territoires urbains à la métropole toulousaine. Les villes de ce pôle métropolitain et leurs communautés sont toutes riches d'un passé architectural et urbain exceptionnel, souvent classé ou labellisé ou bien, inscrit ou en projet d'inscription en patrimoine mondial. Aujourd'hui, à l'instar de nombreuses villes et métropoles européennes, **les collectivités du Dialogue métropolitain se saisissent de plus en plus de l'enjeu patrimonial, matériel et immatériel, pour engager leur développement urbain, culturel et économique, et affirmer une identité patrimoniale partagée.** Cette **Biennale européenne du patrimoine urbain** est une nouvelle étape décisive sur le chemin de la coopération métropolitaine. Construite entre les collectivités du Dialogue métropolitain, **c'est une manifestation culturelle qui sera ouverte à tous les territoires, leurs acteurs et leurs habitants à l'échelle de la Région, de la France et même de l'Europe.** C'est à ma connaissance la première fois qu'un événement de ce type est porté par des villes, des collectivités pour parler avec d'autres villes de ce qui fait la singularité du modèle urbain européen, fondé sur le temps long du patrimoine urbain, et doté de l'ambition de la citoyenneté européenne.

Ce qui a rendu possible une première édition dès 2016, en un temps d'élaboration très court, c'est la conviction partagée par les élus de l'opportunité d'accompagner et de valoriser la mutation de la place et de la fonction du patrimoine dans les processus contemporains de développement.

L'association du Dialogue métropolitain a confié à Michel Simon, adjoint au maire de Cahors et vice-président du Grand Cahors, le rôle d'instruire ce projet et d'en bâtir la programmation. Il a su présenter une feuille de route cohérente en consultant beaucoup et en menant une réflexion rigoureuse, qui porte à la fois sur le récit des villes et la formation d'un système urbain métropolitain à haut niveau patrimonial, et sur la nécessité d'un dialogue citoyen entre les collectivités d'une part, les experts et les habitants d'autre part.

Préservation, mise en valeur, protection, médiation... Ne nous le cachons pas : le patrimoine est un champ d'intervention de spécialistes, très encadré aussi (UNESCO, ministère de la Culture et de la Communication, Villes et pays d'art et d'histoire, etc.). Et cependant, la géographie du Dialogue métropolitain est celle d'un ensemble de villes de très grande qualité historique et patrimoniale, préservées et aujourd'hui réinvesties par les projets urbains et culturels déployés par les collectivités. Le passé et le futur de nos villes parlent ensemble de cette richesse patrimoniale et les preuves d'attachement de la population sont nombreuses, comme en témoigne chaque année le succès des Journées européennes du patrimoine. Par ailleurs, la démographie de ce grand territoire est dynamique, avec **30 000 nouveaux venus tous les ans**, qui sont en demande constante de connaissances et en quête d'identités partagées.

La **Biennale européenne du patrimoine urbain** se veut une réponse innovante et exigeante à la fois, pour démocratiser cette richesse patrimoniale partagée et ses enjeux. Il s'agit de façonner ensemble le récit de nos villes, au moment de l'affirmation forte du fait urbain et métropolitain.

---

**Jean-Luc Moudenc**

---

*maire de Toulouse  
président de Toulouse Métropole  
président du Dialogue  
métropolitain de Toulouse*

---

## CONTRIBUER AU RÉCIT DU PATRIMOINE COMME BIEN COMMUN

La **Biennale européenne du patrimoine urbain** portée par l'association du Dialogue métropolitain de Toulouse est non seulement fondée sur un patrimoine régional d'une extrême richesse : elle permettra de structurer et d'associer toutes les parties prenantes du fait métropolitain au récit du patrimoine comme bien commun. Le patrimoine urbain :

- définit dans le temps présent les rapports entre les citoyens et entre l'homme et son environnement métropolitain,
- en tant que legs à construire, et pas comme simple « donné » à attester, il est le produit d'un discours institutionnel, d'une décision partagée entre le politique, l'expert et le citoyen sur ce qui « vaut la peine » d'être préservé,
- il constitue un creuset pour rassembler les identités territoriales, les structurer en vue d'une reconnaissance collective, tout en écartant les replis identitaires.

**Le patrimoine « entre » de manière très nouvelle dans les projets urbains, touristiques ou culturels.** Il interroge les enjeux de la ville, dans une vision contemporaine de la ville durable, d'une ville où la qualité urbaine rime avec le vivre ensemble, où l'innovation se déploie au cœur des fonctions urbaines, où la culture se métisse et se projette comme carrefour des identités. Le patrimoine, pris dans ces enjeux contemporains du fait urbain et métropolitain, acquiert une position nouvelle. Déployés au sein d'une grande Région arborant son identité occitane et l'extraordinaire qualité de vie de ses terroirs, la recherche, l'innovation, la création industrielle, l'éducation, la formation, le développement économique, la médiation, les associations et leurs bénévoles, la professionnalisation, les métiers de la construction, le numérique, la culture scientifique et technique, l'ingénierie culturelle, la création artistique, l'architecture, l'urbanisme, les sciences humaines, les sciences politiques... sont les clés d'hier, d'aujourd'hui et de demain pour la connaissance contemporaine du patrimoine. Le patrimoine se situe au carrefour des connaissances. Aussi, l'association du Dialogue métropolitain, riche de l'histoire patrimoniale de ses villes et de ses territoires, forte de la dimension régionale de « Société de la Connaissance », souhaite apporter sa pierre à l'édifice de cette connaissance plurielle, complexe et vivante.

Dès sa première édition, la **Biennale européenne du patrimoine urbain** est ambitieuse à divers titres : dans sa conception car elle est portée par la coopération métropolitaine impliquant plusieurs villes comme coréalisatrices du programme ; dans ses finalités avec un partenariat fort avec l'université et le monde de la formation ; dans ses objectifs car on vise de s'adresser aux jeunes sachant que le champ du patrimoine urbain est une filière économique à développer ; comme sujet européen partagé autour de la notion de cité historique, pour soutenir les villes dans leurs enjeux de développement, via les projets urbains (ville durable, reconquête des centres anciens, inscription patrimoine mondial, etc.) ou de développement culturel, touristique ou de marketing territorial. Les prochaines éditions, en 2018 et 2020, auront pour tâche de développer ce dialogue qui s'annonce d'une grande diversité et de qualité.

---

**Michel Simon**

---

*premier adjoint au maire de Cahors  
vice-président du Grand Cahors  
commissaire de la Biennale  
européenne du patrimoine urbain*

---

## UN ÉVÉNEMENT CULTUREL INÉDIT

Un événement culturel inédit fondé sur une vision du patrimoine comme levier majeur d'une politique urbaine intégrée :

**La Biennale européenne du patrimoine urbain** prend le parti du patrimoine urbain dans sa dimension matérielle, au cœur de la responsabilité des collectivités, déployée en termes de projet urbain et de territoire, de projet culturel et touristique, de stratégie de l'habitat et des espaces publics, de stratégie de l'attractivité, avec les inscriptions et classements patrimoniaux, de stratégie du vivre ensemble et des fonctions de centralité – au cœur des communautés, des villes centres, des villages... Imaginée sur trois cycles (2016, 2018, 2020), cette Biennale sera centrée sur le thème : « le récit des villes ».

### Un projet d'actualité...

Avec la Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (CAP), adoptée (après presque trois ans de débat) par l'Assemblée nationale le 21 juin et bientôt soumise au vote solennel.

Avec les orientations du comité interministériel de Vesoul le 14 septembre, donnant une inflexion nouvelle pour la « revitalisation » des centres bourgs et centres anciens pour les communes de moins de 50 000 habitants, traduites financièrement par le Fonds de soutien à l'Investissement local.

Avec les propositions attendues au mois de septembre 2016 de la « mission sur la revitalisation des centres historiques », confiée par le Premier ministre Manuel Valls à l'ancien sénateur Yves Dauge.

Avec la nouvelle géographie de la politique de la ville qui impacte un grand nombre de centres bourgs et centres anciens.

Avec l'installation de la nouvelle Région Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées qui est désormais classée au premier rang des régions, grâce à son réseau de sites et de monuments classés patrimoine mondial ou en projet, labellisés Villes et Pays d'art et d'histoire, inscrits dans les inventaires régionaux ou nationaux.

Avec l'agenda urbain européen en discussion en 2016, qui s'est notamment traduit par la proclamation du « Pacte d'Amsterdam » pour une croissance urbaine intelligente, soutenable et intégrative, le 30 mai 2016.

## UN PROJET EN DIX AMBITIONS

### **Sensibiliser...**

... au travers du récit des villes, donner à voir et explorer nos univers urbains ;

### **Comprendre...**

... par le biais d'événements de toute nature, embrasser ce qui régit nos territoires ;

### **Penser...**

... dans la confrontation d'idées, donner des perspectives nouvelles pour appréhender nos espaces de vie ;

### **Se cultiver...**

... apporter au plus grand nombre des éléments de réflexion pour vivre plus intensément le quotidien ;

### **Partager...**

... créer les conditions d'échanges nombreux entre tous, depuis les experts du monde urbain jusqu'aux simples curieux ;

### **Rencontrer...**

... aller au-devant de nos concitoyens dans un esprit d'ouverture avec la volonté de mieux vivre ensemble ;

### **Innover...**

... rechercher autant dans le propre vécu des territoires que par l'observation des choix des autres territoires les moyens de faire mieux ;

### **Développer...**

... préserver et faire vivre le patrimoine urbain qui est autant une grande richesse en soi qu'un atout économique ;

### **Témoigner...**

... dire le vécu des villes et des territoires, exprimer d'où ils viennent et où ils vont ;

### **Rayonner...**

... en s'appuyant sur les 9 raisons précédentes, donner une image solide des territoires de la Métropole et de la région Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon, de leur patrimoine et des biens du Patrimoine mondial.

# LES GRANDS TEMPS FORTS DE LA BIENNALE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE URBAIN

## **QUARTIERS ANCIENS DURABLES**

### **Cahors - le 4 novembre**

*Ce premier Forum européen des associations du patrimoine est assuré en copilotage avec l'ANVPAH (Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire). Il sera résolument tourné sur l'avenir des centres anciens, invitant au retours d'expérience en matière de reconquête et posant la question des outils d'aménagement et angles d'approche en matière de maîtrise énergétique et de développement durable.*

## **CENTRE ANCIEN ET POLITIQUE DE LA VILLE**

### **Auch - le 7 novembre**

*Auch, territoire préfigurateur de la nouvelle politique de la ville, accueille un colloque organisé en partenariat avec la FNAU (Fédération nationale des agences d'urbanisme) et l'USH Midi-Pyrénées (Union sociale pour l'habitat). Y débattront une diversité d'acteurs experts en matière de projets urbains, de politique de la ville, d'habitat, etc.*

## **PATRIMOINE MONDIAL ET PROJET DE TERRITOIRE**

### **Carcassonne - les 8 et 9 novembre**

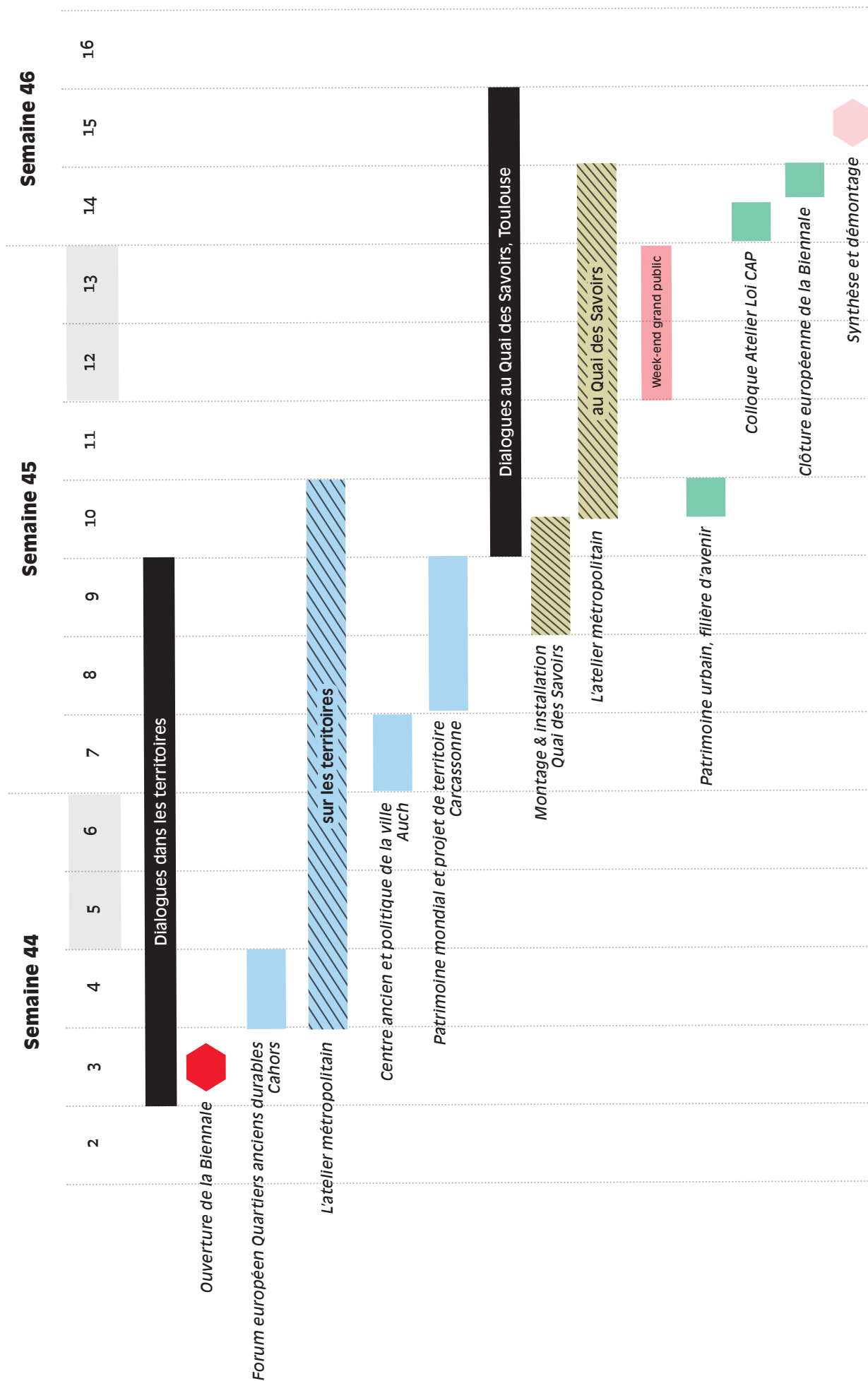
*Prenant appui sur la cité de Carcassonne, inscrite au patrimoine mondiale de l'Unesco, il s'agit lors d'une série de tables rondes conçues en partenariat avec la DRAC de Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées de se poser la question des nouveaux usages du patrimoine urbain en mettant en perspective les impacts sociétaux et économiques de leur reconquête et d'explorer des stratégies et méthodes pour articuler la valorisation du patrimoine mondial à un projet de territoire.*

## **TOUS AU QUAI DES SAVOIRS**

### **Toulouse - du 10 au 14 novembre**

*Les collectivités du Dialogue métropolitain se retrouvent au Quai des Savoirs, lieu dédié à la diffusion du savoir scientifique et technique, autour de la composition d'une programmation plurielle : conférences, débats, visites, workshops, exposition, accrochage, salon de lecture, projections, tables rondes, pecha kucha, speed dating du patrimoine, première édition du prix littéraire national « écrire la ville »... Trois événements à noter aussi : une table ronde d'entreprises innovantes sur « Patrimoine urbain, filière d'avenir », un Atelier de réflexion sur la Loi « Liberté de création, architecture et patrimoine » (CAP), et un colloque conclusif en présence de la Ministre de la Culture et de la Communication...*

**À NOTER: tous les événements inscrits dans la Biennale sont gratuits, mais l'accès à certains sera défini par invitation ou sur réservation préalable.**





## UN ATELIER MÉTROPOLITAIN COMME FIL ROUGE : LE PERMIS DE FAIRE

La **Biennale européenne du patrimoine urbain** adopte une programmation polycentrique, notamment à l'aide de l'Atelier métropolitain qui alterne des temps forts de workshop dans les villes du Dialogue métropolitain.

Le thème de la Biennale sur trois cycles (2016, 2018, 2020) est « le récit des villes ». En parallèle des conférences d'experts et de politiques, ce thème incite l'Atelier métropolitain à travailler la question des imaginaires. Autour du patrimoine se noue en effet un langage fait de récits, d'images et d'émotions qui s'agencent selon une organisation dynamique. Quoi de plus évident que d'en confier l'expression aux étudiants ?

Conçu grâce à la libre participation de formations universitaires, essentiellement des classes de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année, l'Atelier métropolitain sera le fil général qui permet de brasser les cultures scientifiques, de médiation, les solutions, un imaginaire dans les collectivités. Une première phase de l'Atelier métropolitain se déroulera « en itinérance », sur le territoire des collectivités. À Toulouse, l'équipement du Quai des Savoirs permettra ensuite d'accueillir dans une seule unité de lieu une mise en œuvre dense de ce point d'orgue expérimental, en réunissant tous les workshops (au nombre d'une dizaine, soient plus de 200 étudiants mobilisés).

Avec des moyens économes et en circuit court de matériaux, scénarisé avec l'aide d'un jeune collectif d'architectes, l'espace d'exposition du Quai des savoirs sera aménagé pour :

- Favoriser les dynamiques de travail collaboratif,
- Permettre les restitutions au public,
- Accueillir des débats et conférences,
- Exposer des œuvres,
- Présenter des initiatives, des modèles et des datas...

## ORGANISATION DE LA BIENNALE

Il est d'usage en matière de Biennale de désigner un/une commissaire de la Biennale chargé(e) de la mise en œuvre complète du projet, véritable directeur artistique ou culturel et manager du projet. Pour la **Biennale européenne du patrimoine urbain**, dans le respect d'un processus de réalisation basé sur la coopération entre les collectivités, dans le souci d'une économie générale raisonnable, prenant en compte la complexité du sujet « patrimoine urbain », et dans la volonté d'associer les ressources locales, le Dialogue métropolitain de Toulouse s'est proposé de tester une conception nouvelle du commissariat de biennale, qui se caractérise par l'accent mis sur l'ingénierie de réseau, l'utilisation des ressources locales et l'autonomie de production des collectivités.

L'organisation de la Biennale est ainsi structurée de la manière suivante :

- Un **commissaire** en la personne de **Michel Simon** ;
- Une **équipe projet sous la coordination de la mission du Dialogue métropolitain**, composée d'un réseau de compétences associées, à partir des attentes spécifiques nées du programme de la Biennale ;
- Une **production reposant sur les régies des collectivités**, dans un souci de maîtrise des dépenses, dans la recherche de solutions collectives ;
- Un **collectif d'artistes, d'auteurs et d'architectes** pour composer un événement inventif et contemporain...

## L'ASSOCIATION DU DIALOGUE MÉTROPOLITAIN DE TOULOUSE

L'association du Dialogue métropolitain de Toulouse est créée en avril 2013 pour proposer un projet de développement de la coopération urbaine et métropolitaine reliant Toulouse métropole à son système urbain local composé des agglomérations de l'Albigeois, du Grand Auch, du Grand Cahors, de Carcassonne agglo, de Castres-Mazamet, du Grand Montauban, du Muretain agglomération, de Rodez agglomération, du SICOVAL ; le Conseil régional Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est associé. L'association du Dialogue métropolitain de Toulouse est présidée par Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, président de Toulouse métropole.

Ensemble, ces collectivités dessinent un grand territoire métropolitain de plus d'un million et demi d'habitants où la synergie et la complémentarité économique, culturelle et touristique entre les territoires est un facteur indispensable de développement équilibré entre la métropole et les villes moyennes.

Ce réseau métropolitain structure un bassin majeur de développement au sud de l'Europe, territoire d'ouverture et de relations vers les grandes métropoles du Sud, Bordeaux, Montpellier, Barcelone, Bilbao ... Un territoire riche de son attractivité démographique et économique, de sa jeunesse et de sa population étudiante, de son patrimoine urbain et naturel, de son dynamisme scientifique et industriel, de ses traditions et de son développement culturel.

Les villes de ce territoire de coopération métropolitaine présentent de fortes spécificités qu'il convient de valoriser en termes de paysages, de patrimoine urbain identitaire et d'histoire. Le « dialogue métropolitain » est notamment riche de l'histoire patrimoniale de ses villes, disposant d'un haut niveau de classement ou de labellisation, tant régional (Grand site) que national (Secteur sauvegardé, Ville et pays d'art et d'histoire) ou international (liste du patrimoine mondial de l'UNESCO). Ces villes partagent également des références communes qui fondent une identité métropolitaine, cités historiques, marqueurs industriels majeurs, société de la connaissance, autant d'atouts pour faire différence et permettre d'être ensemble visibles à l'international.

## LISTE DES COLLECTIVITÉS CO-FONDATRICES DU DIALOGUE MÉTROPOLITAIN DE TOULOUSE

L'armature urbaine du Dialogue métropolitain de Toulouse se compose des villes centres suivantes :

Albi, Auch, Cahors, Carcassonne, Castres et Mazamet, Montauban, Muret, Rodez, Saint-Gaudens et Toulouse. La Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est collectivité invitée et associée de l'association.

---

### 1- LA MÉTROPOLE DE TOULOUSE

---

**37 COMMUNES** : Aigrefeuille, Aucamville, Aussonne, Balma, Beaupuy, Beauzelle, Blagnac, Brax, Bruguières, Castelginest, Colomiers, Cornebarrieu, Cugnaux, Drémil-Lafage, Fenouillet, Flourens, Fonbeauzard, Gagnac-sur-Garonne, Gratentour, Launaguet, Lespinasse, Mondonville, Mondouzil, Mons, Montrabé, Pibrac, Pin-Balma, Quint-Fonsegrives, Saint-Alban, Saint-Jean, Saint-Jory, Saint-Orens-de-Gameville, Seilh, Toulouse, Tournefeuille, L'Union, Villeneuve-Tolosane

---

### 2- LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

---

**17 COMMUNES** : Albi, Arthès, Cambon, Carlus, Castelnau-de-Lévis, Cunac, Dénat, Fréjairrolles, Labastide-Dénat, Lescure-d'Albigeois, Marssac-sur-Tarn, Puygouzon, Rouffiac, Saint-Juéry, Saliès, Le Séquestre, Terssac

---

### 3- LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND AUCH

---

**15 COMMUNES** : Auch, Augnac, Auterive, Castelnau-Barbarens, Castin, Crastes, Duran, Lahitte, Leboulin, Montaut-les-Créneaux, Montégut, Nougaroulet, Pavie, Pessan, Preignan

---

### 4- LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND CAHORS

---

**39 COMMUNES** : Arcambal, Boissières, Bouziès, Cabrerets, Cahors, Caillac, Calamane, Catus, Cieurac, Cours, Crayssac, Douelle, Espère, Fontanes, Francoulès, Gigouzac, Labastide-du-Vert, Labastide-Marnhac, Lamagdelaine, Laroque-des-Arcs, Le Montat, Les Junies, Lherm, Maxou, Mechmont, Mercuès, Montgesty, Nuzéjols, Pontcirq, Pradines, Saint-Cirq-Lapopie, Saint-Denis-Catus, Saint-Géry, Saint-Médard, Saint-Pierre-Lafeuille, Tour-de-Faure, Trespoux-Rassiels, Valroufié, Vers

---

### 5- LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CARCASSONNE AGGLO

---

**73 COMMUNES** : Aigues-Vives, Alairac, Alzonne, Aragon, Arquettes-en-Val, Arzens, Azille, Bagnoles, Berriac, Bouilhonnac, Cabrespine, Carcassonne, Castans, Caunes-Minervois, Caunettes-en-Val, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Cazilhac, Citou, Conques-sur-Orbiel, Couffoulens, Fajac-en-Val, Fontiès-d'Aude, Labastide-en-Val, Laure-Minervois, Lavalette, Lespinassière, Leuc, Limousis, Malves-en-Minervois, Mas-des-Cours, Mayronnes, Montlaur, Montclar, Montirat, Montolieu, Moussoulens, Palaja, Pépieux, Pennautier, ...

... Peyriac-Minervois, Pezens, Pradelles-en-Val, Preixan, Puichéric, Raissac-sur-Lampy, La Redorte, Rieux-en-Val, Rieux-Minervois, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Rustiques, Sainte-Eulalie, Saint-Frichoux, Saint-Martin-le-Vieil, Sallèles-Cabardès, Serviès-en-Val, Taurize, Trausse, Trèbes, Ventenac-Cabardès, Verzeille, Villalier, Villar-en-Val, Villarzel-Cabardès, Villedubert, Villefloure, Villegailhenc, Villegly, Villemoustaussou, Villeneuve-Minervois, Villesèquelande, Villetritouls

---

#### **6- LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CASTRES-MAZAMET**

---

**16 COMMUNES** : Aiguefonde, Aussillon, Boissezon, Castres, Caucalières, Labruguière, Lagarrigue, Le Rialet, Le Vintrou, Mazamet, Navès, Noailhac, Payrin-Augmontel, Pont-de-Larn, Saint-Amans-Soult, Valdurenque

---

#### **7- LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND MONTAUBAN**

---

**8 COMMUNES** : Albefeuille-Lagarde, Bressols, Corbarieu, Lamothe-Capdeville, Montauban, Montbeton, Saint-Nauphary, Villemade

---

#### **8- LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU MURETAIN**

---

**16 COMMUNES** : Eaunes, Fonsorbes, Labarthe-sur-Lèze, Labastidette, Lavernose-Lacasse, Le Fauga, Muret, Pins-Justaret, Pinsaguel, Portet-sur-Garonne, Roquettes, Saint-Clar-de-Rivière, Saint-Hilaire, Saint-Lys, Saubens, Villate

---

#### **9- LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND RODEZ**

---

**8 COMMUNES** : Druelle, Le Monastère, Luc-la-Primaube, Olemps, Onet-le-Château, Rodez, Sainte-Radegonde, Sébazac-Concourès

---

#### **10- LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAINT GAUDINOIS**

---

**21 COMMUNES** : Aspret-Sarrat, Estancarbon, Labarthe-Inard, Labarthe-Rivière, Lalouret-Laffiteau, Landorthe, Larcans, Lespiteau, Lieoux, Lodes, Miramont-de-Comminges, Pointis-Inard, Rieucazé, Régades, Saint-Gaudens, Saint-Ignan, Saint-Marcet, Saux-et-Pomarède, Savarthès, Valentine, Villeneuve-de-Rivière

---

#### **11- LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SICOVAL**

---

**36 COMMUNES** : Aureville, Auzeville-Tolosane, Auzielle, Ayguesvives, Baziège, Belberaud, Belbèze-de-Lauragais, Castanet-Tolosan, Clermont-le-Fort, Corronsac, Deyme, Donneville, Escalquens, Espanès, Fourquevaux, Goyrans, Issus, Labastide-Beauvoir, Labège, Lacroix-Falgarde, Lauzerville, Mervilla, Montbrun-Lauragais, Montgiscard, Montlaur, Noueilles, Odars, Pechbusque, Pompertuzat, Pouze, Péchabou, Ramonville-Saint-Agne, Rebigue, Varennes, Vieille-Toulouse, Vigoulet-Auzil

## LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016

---

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

---

Philippe BONNECARRERE, sénateur, président, conseiller municipal d'Albi  
[secrétaire général adjoint de l'association]  
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, vice-présidente, maire d'Albi  
Thierry DUFOUR, vice-président, maire de Puygouzon

---

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND AUCH

---

Franck MONTAUGE, sénateur, président, maire d'Auch  
Roger TRAMONT, vice-président, maire de Montégut  
Bénédicte MELLO, vice-présidente, conseillère municipale d'Auch

---

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND CAHORS

---

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, président, maire de Cahors  
Michel SIMON, vice-président, premier adjoint au maire de Cahors  
Vincent BOUILLAGUET, conseiller communautaire,  
conseiller municipal de Cahors

---

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CARCASSONNE AGGLO

---

Régis BANQUET, président, maire d'Alzonne [secrétaire général de l'association]  
Gérard LARRAT, vice-président, maire de Carcassonne  
Tamara Rivel, vice-présidente, conseillère municipale de Carcassonne

---

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CASTRES-MAZAMET

---

Pascal BUGIS, président, maire de Castres  
Olivier FABRE, vice-président, maire de Mazamet  
Philippe LEROUX, vice-président, adjoint au maire de Castres

---

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND MONTAUBAN

---

Brigitte BAREGES, président, maire de Montauban [trésorière de l'association]  
Pierre-Antoine LEVI, vice-président, adjoint au maire de Montauban [trésorier  
délégué de l'association]  
Thierry DEVILLE, vice-président, adjoint au maire de Montauban

---

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU MURETAIN AGGLO

---

André MANDEMENT, président, maire de Muret  
Thierry SUAUD, vice-président, maire de Portet sur Garonne  
Jean-Louis COLL, vice-président, maire de Pinsaguel

---

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE RODEZ AGGLO**

---

Christian TEYSSEBRE, président, maire de Rodez  
Jean-Philippe SADOUL, vice-président, maire de Luc La Primaube  
Jean-Michel COSSON, vice-président, conseiller municipal de Rodez

---

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAINT GAUDINOIS**

---

Jean-Raymond LEPINAY, président, conseiller municipal de Saint Gaudens  
Jean-Louis PUISSEGUR, vice-président, maire de Pointis-Inard  
Jean-Yves DUCLOS, vice-président, maire de Saint Gaudens

---

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SICOVAL**

---

Jacques OBERTI, président, maire d'Ayguesvives  
Pierre LATTARD, vice-président, maire de Pouze

---

**TOULOUSE MÉTROPOLE**

---

Jean-Luc MOUDENC, président, maire de Toulouse [président de l'association]  
François CHOLLET, vice-président, adjoint au maire de Toulouse  
Annette LAIGNEAU, vice-présidente, adjointe au maire de Toulouse

---

**CONSEIL RÉGIONAL DE LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES**

---

Carole DELGA, présidente, représentée par Thierry COTELLE, conseiller régional

# la BIENNALE.fr EUROPÉENNE DU #PATRIMOINE URBAIN

**PREMIÈRE ÉDITION DU 03 AU 14 NOVEMBRE 2016**

avec le parrainage  
du ministère de la Culture et de la Communication



@laBiennalefr

---

[www.labiennale.fr](http://www.labiennale.fr)

---

[info@labiennale.fr](mailto:info@labiennale.fr)

---